



PROGRAMMES RÉGULIÈREMENT MIS À JOUR

CATALOGUE FORMATIONS 2019



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Page 3	Formation Sauveteur Secouriste du Travail - Initiale
Page 4	Formation Sauveteur Secouriste du Travail - Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

INCENDIE

Page 5	Formation Guide File - Serre File
Page 6	Formation Equipier de première intervention Incendie - Guide File-Serre File
Page 7	Formation Equipier de première intervention Incendie - 03h00
Page 8	Formation Manipulation des extincteurs - 02h00
Page 9	Formation Manipulation des extincteurs - 01h30
Page 10	Formation Exercice d'évacuation
Page 11	Formation Appareil Respiratoire Isolant

HABILITATION ELECTRIQUE

Page 12	Formation préparation à l'habilitation Electrique : H0 B0 H0V
Page 13	Formation préparation à l'habilitation Electrique : BS BE Manœuvre
Page 14	Formation préparation à l'habilitation Electrique : B1 H1 B2 H2 BC HC BR BE...

GESTES & POSTURES

Page 15	Formation Gestes & Postures 07h00
Page 16	Formation Gestes & Postures 04h00

AUTRES

Page 17	Formation Représentants du personnel au CHSCT
Page 18	Formation Représentants du Comité d'Entreprise
Page 19	Formation des représentants de la délégation unique du personnel
Page 20	Formation au risque routier lié au travail : responsabilité & coût pour l'entreprise
Page 21	Formation CACES Cariste R389 - Catégorie 1, 2, 3, 5
Page 22	Formation ATEX 0 - INERIS
Page 23	Formation ATEX 0 - Hors INERIS

Aves Sécurité étudie toute demande de formation sur-mesure si nécessaire

FORMATION CONVENTIONNÉE CARSAT NORD PICARDIE N° 1145998/2017/SST-01/O/04 SUIVANT LE PROGRAMME DE L'INRS.

» OBJECTIFS

Acquérir les connaissances essentielles pour prévenir tout accident.
Acquérir les connaissances essentielles pour intervenir de façon efficace dans une situation d'urgence.
Permettre aux entreprises de se conformer au Code du Travail.

» PROGRAMME

- Accueil des stagiaires
- Présentation de la formation et de son organisation
- Attentes des stagiaires

COMPÉTENCE 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer le cadre juridique de son intervention.
- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue de résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée.

COMPÉTENCE 2 : Mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention.
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Mannequins Adultes, Enfants, Nourrissons
- Malette pédagogique INRS
- Plan d'intervention SST INRS
- Défibrillateur
- Vidéo projecteur
- Vidéo INRS
- Ordinateur
- Questionnement en plénière ou individuel
- Mise en place d'une situation d'accident du travail simulée

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION : Certificat de formation délivré par **Aves Sécurité** conventionné CARSAT Nord Picardie + attestation de formation

DURÉE : 14 heures

STAGIAIRES : 4 à 10

LIEUX : Vos ou nos locaux

TARIFS :

SESSION DANS VOS LOCAUX

900,00 € HT*

SESSION DANS NOS LOCAUX

1000,00 € HT

par stagiaire inter-entreprise

170,00 € HT*

** Frais de déplacement le cas échéant*

REPERES :

Le Maintien et Actualisation des Compétences afin de prolonger la validité de son certificat de 24 mois. Nous recommandons d'effectuer cette formation de manière annuelle si cela vous est possible dans le but de favoriser les automatismes de secours.

FORMATION CONVENTIONNÉE CARSAT NORD PICARDIE N° 1145998/2017/SST-01/O/04 SUIVANT LE PROGRAMME DE L'INRS.

» OBJECTIFS

Actualiser les connaissances des Sauveteur Secouriste du Travail selon le programme de l'INRS.

Permettre aux entreprises de se conformer au Code du Travail.

» PROGRAMME

- Accueil des stagiaires
- Présentation de la formation et de son organisation
- Attentes des stagiaires
- Mise à jour des compétences en prévention
- Evaluation des acquis
- Révision des gestes
- Exercices pratiques/évaluation
- Actualisation
- Evaluation des compétences et bilan de la formation

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Mannequins Adultes, Enfants, Nourrissons
- Malette pédagogique INRS + défibrillateur
- Plan d'intervention SST INRS
- Vidéo projecteur
- Vidéo INRS
- Ordinateur
- Questionnement en plénière ou individuel
- Mise en place d'une situation d'accident du travail simulée

PRÉ REQUIS :
Titulaire de la carte SST

VALIDATION : Certificat de formation délivré par **Aves Sécurité** conventionné CARSAT Nord Picardie + attestation de formation

DURÉE : 7 heures

STAGIAIRES : 4 à 10

LIEUX : Vos ou nos locaux

TARIFS :

SESSION DANS VOS LOCAUX

475,00 € HT*

SESSION DANS NOS LOCAUX

575,00 € HT

par stagiaire inter-entreprise

85,00 € HT*

** Frais de déplacement le cas échéant*

REPERES :

Le Maintien et Actualisation des Compétences afin de prolonger la validité de son certificat de 24 mois. Nous recommandons d'effectuer cette formation de manière annuelle si cela vous est possible dans le but de favoriser les automatismes de secours.

» OBJECTIFS

Connaître le signal d'alarme, les cheminements, la conduite à tenir pour évacuer (tout le personnel). Répartir et connaître les missions, les techniques, les consignes d'évacuation (chargés de sécurité, d'évacuation, guides et serre-files).

» PROGRAMME

Le contenu de la formation est adapté au type d'établissement, au nombre de salariés sur le site et à la nature de votre activité. Introduction des salariés : rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.

THÉORIE

- La réglementation
- Les causes d'incendie en entreprise
- Les fumées d'incendie
- Les dangers non contrôlables
- Les phénomènes de panique
- Les règles fondamentales de sécurité
- Les différents moyens techniques
- Le rôle des Guides et Serre-files
- La procédure opérationnelle
- Les points de rassemblement
- Le recensement
- L'alarme et l'alerte
- L'organisation interne des secours

PRATIQUE

- Pratique
- Visite et reconnaissance des moyens de secours
 - Recensement des issues de secours
 - Contrôle de l'accessibilité des cheminements d'évacuation

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Déclencheur manuel
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION :
Attestation de fin de formation

DURÉE : 4 heures

STAGIAIRES : 4 à 10

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 4 HEURES

450,00 € HT*

** Frais de déplacement le cas échéant*

REPERES :

Conformément au Code du Travail Article R4227-34, Article R4227-37 modifié par Décret 2011-1461 du 07/11/2011, Article R4227-38 modifié par Décret 2011-1461 du 07/11/2011, Article R4227-39 modifié par Décret 2011-1461 du 07/11/2011.

» OBJECTIFS

Connaître le signal d'alarme, les cheminements, la conduite à tenir pour évacuer (tout le personnel). Répartir et connaître les missions, les techniques, les consignes d'évacuation (chargés de sécurité, d'évacuation, guides et serre-files).
Etre capable de donner l'alerte et d'utiliser les moyens appropriés pour combattre un début d'incendie.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- La législation
- Les causes et conséquences de l'incendie
- Le triangle de feu
- Les différentes classes de feu ABCDF
- Les agents extincteurs
- La technologie des extincteurs
- Les distances d'attaque
- Comment donner l'alarme
- Comment donner l'alerte
- La mise en œuvre des moyens de première intervention
- L'incendie et son évolution naissance, propagation, destruction
- Robinet incendie armée
- Mission de l'EPI
- Les dangers des fumées
- Connaissance spécifique de l'établissement
- Organisation : conduite à tenir : alarme, extinction, évacuation
- Les points de rassemblement, le recensement
- Le rôle du Guide Serre File, le rôle du responsable d'évacuation
- Simulation avec chrono et mise en situation
- Exercice pratique sur générateur de flamme + zone enfumée et vidéos
- Tour du site et repérage des différents éléments de sécurité incendie

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Extincteurs CO2
- Extincteurs Eau
- Générateur de flamme
- Butane
- Vidéo projecteur
- Ordinateur
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION : Mise en situation et mise à jour du registre de société.

DURÉE : 7 heures

STAGIAIRES : 4 à 10 - Pers. désignée pour la lutte incendie

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 7 HEURES

900,00 € HT*

par stagiaire inter-entreprise

145 € / stagiaire interentreprise*

option extincteur poudre

30,00 € HT*

* Frais de déplacement le cas échéant

REPERES :

Conformément au Code du Travail Article L4141-2, Article R4727-28, Article R4727-29, Article R4727-38 modifié par Décret 2011-1461 du 07/11/2011, Article R4727-39 modifié par Décret 2011-1461 du 07/11/2011

» OBJECTIFS

Etre capable de donner l'alerte et d'utiliser les moyens appropriés pour combattre un début d'incendie.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- La législation
- Les causes et conséquences de l'incendie
- Le triangle de feu
- Les différentes classes de feu ABCDF
- Les agents extincteurs
- La technologie des extincteurs
- Les distances d'attaque
- Comment donner l'alarme
- Comment donner l'alerte
- La mise en œuvre des moyens de première intervention
- L'incendie et son évolution naissance, propagation, destruction
- Robinet incendie armée
- Mission de l'EPI
- Organisation : conduite à tenir : alarme, extinction, évacuation
- Exercice pratique sur générateur de flamme + zone enfumée et vidéos

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Extincteur CO2 + Eau
- Générateur de flamme
- Butane
- Questionnaire
- Vidéo projecteur
- Ordinateur
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION : QCM et exercice pratique donnant lieu à une attestation de formation.

DURÉE : 3 heures

STAGIAIRES : 4 à 10 - Pers. désignée pour la lutte incendie

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 3 HEURES

450,00 € HT*

par stagiaire inter-entreprise

85,00 € HT*

option extincteur poudre

30,00 € HT*

* Frais de déplacement le cas échéant

REPERES :

Conformément au Code du Travail Article L4141-2, Article R4727-28, Article R4727-29, Article R4727-38 modifié par Décret 2011-1461 du 07/11/2011, Article R4727-39 modifié par Décret 2011-1461 du 07/11/2011

» OBJECTIFS

Etre capable de donner l'alerte et d'utiliser les moyens appropriés pour combattre un début d'incendie.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- La législation
- Les causes et conséquences de l'incendie
- Le triangle de feu
- Les différentes classes de feu ABCDF
- Les agents extincteurs
- La technologie des extincteurs
- Les distances d'attaque
- Comment donner l'alarme
- Exercice pratique sur générateur de flamme + zone enfumée et vidéos

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Extincteur CO2 + Eau
- Générateur de flamme
- Butane
- Questionnaire
- Vidéo projecteur
- Ordinateur
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION : QCM et exercice pratique donnant lieu à une attestation de formation.

DURÉE : 2 heures

STAGIAIRES : 4 à 10 - Pers. désignée pour la lutte incendie

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 2 HEURES

350,00 € HT*

par stagiaire inter-entreprise

85,00 € HT*

option extincteur poudre

30,00 € HT*

** Frais de déplacement le cas échéant*

REPERES :

Conformément au Code du Travail Article L4141-2, Article R4727-28, Article R4727-29, Article R4727-38 modifié par Décret 2011-1461 du 07/11/2011, Article R4727-39 modifié par Décret 2011-1461 du 07/11/2011

» OBJECTIFS

Etre capable de donner l'alerte et d'utiliser les moyens appropriés pour combattre un début d'incendie.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- La législation
- Les causes et conséquences de l'incendie
- Le triangle de feu
- Les différentes classes de feu ABCDF
- Les agents extincteurs
- La technologie des extincteurs
- Les distances d'attaque
- Comment donner l'alarme
- Exercice pratique sur générateur de flamme + zone enfumée et vidéos

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Extincteur CO2 + Eau
- Générateur de flamme
- Butane
- Questionnaire
- Vidéo projecteur
- Ordinateur
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION : QCM et exercice pratique donnant lieu à une attestation de formation.

DURÉE : 1 heures 30

STAGIAIRES : 4 à 10 - Pers. désignée pour la lutte incendie

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 1 HEURES 30

220,00 € HT*

par stagiaire inter-entreprise

85,00 € HT*

option extincteur poudre

30,00 € HT*

** Frais de déplacement le cas échéant*

REPERES :

Conformément au Code du Travail Article L4141-2, Article R4727-28, Article R4727-29, Article R4727-38 modifié par Décret 2011-1461 du 07/11/2011, Article R4727-39 modifié par Décret 2011-1461 du 07/11/2011

» OBJECTIFS

Obtenir des participants via un exercice pratique, un comportement efficace lors de l'évacuation des locaux en cas d'incendie.
Contrôler l'efficacité de l'organisation de l'évacuation.
Proposer des pistes d'amélioration.

» PROGRAMME

- Visite de l'établissement.
- Prise de connaissance des consignes de l'établissement et lecture de plans si nécessaire.
- Mise en place d'un scénario pour l'exercice.
- Réalisation d'un exercice d'évacuation.
- Chronométrage de la durée de l'exercice.
- Définition des axes d'amélioration à l'ensemble des participants à l'issue de l'exercice d'évacuation.
- Rappel des procédures de l'entreprise.
- Rédaction d'un rapport d'exercice à annexer au registre de sécurité de l'entreprise.

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Mégaphone
- Mise en situation
- Questionnement

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION : Mise en situation et mise à jour du registre de société.

DURÉE : 2 heures

STAGIAIRES :
Ensemble du personnel

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 2 HEURES

325,00 € HT*

** Frais de déplacement le cas échéant*

REPERES :

La durée de la formation est donnée à titre indicatif, la durée dépend de la taille et du type d'établissement à évacuer. Conformément au Code du Travail Article R4227-28, Article R4227-39, Article R4141-11, Article L4141-2.

» OBJECTIFS

Présenter les risques liés aux atmosphères dangereuses.
Savoir utiliser un ARI.
Savoir calculer l'autonomie de l'appareil et le reconditionner lors de sa prochaine utilisation.

» PROGRAMME

THÉORIE

- Les aspects réglementaires
- Notions d'anatomiques et physiologiques
- Les risques respiratoires – actions des substances dangereuses sur l'organisme
- Description des différents appareils respiratoires isolants et principes de fonctionnement
- Les critères de choix d'utilisation des différents appareils respiratoires isolant à circuit ouvert
- Organisation d'un travail effectué à l'aide d'appareils respiratoires isolants
- Les procédures de sécurité à connaître lors du travail avec le port du masque

PRATIQUE

- Comment utiliser des appareils respiratoires isolants à circuit ouvert.
- Présentation du matériel.
- Exercices pratiques (évaluation de l'aptitude à porter un appareil respiratoire).
- Evaluation des acquis.

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur portable
- Vidéo-projecteur
- Bouteille ARI
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aptitude médicale au port de l'ARI

VALIDATION :

Mise en situation, attestation de formation.

DURÉE : 3 heures 30

STAGIAIRES : 1 à 10 - Pers

Amenée à travailler en présence de produit toxique et/ou anoxiant

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 3 HEURES 30

575,00 € HT*

* Frais de déplacement le cas échéant

REPERES :

Conformément au Code du Travail
Article R4222-23, Article R4222-25,
Article R4222-26, Article L4141-2.

» OBJECTIFS

Être capable d'exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique au voisinage de pièces nues sous tension dans le respect des prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510.

Obtenir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique.

Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- La réglementation
- Accidents d'origine électrique
- Les mesures de protection
- Rôle et habilitations
- Voisinage de pièces nues sous tension
- La consignation : mise hors tension
- Matériels et équipements de protection
- Situations d'urgence
- Evaluation finale

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur & vidéo projecteur
- Tableau électrique de formation
- Questionnement
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION : Méthode d'évaluation test théorique et avis sur la délivrance de l'habilitation. Attestation de formation. Titre d'habilitation remis à la fin du stage. Mise à jour du registre de sécurité.

DURÉE : 7 heures

STAGIAIRES : 4 à 10
Personnel non électricien

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 7 HEURES

650,00 € HT*

par stagiaire inter-entreprise

125,00 € HT*

* Frais de déplacement le cas échéant

REPERES : La périodicité du recyclage est déterminée par l'employeur. Il est recommandé d'effectuer un recyclage tous les 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans. Conformément au Code du Travail Article R4544-9, Article R4544-10, Article L4121-1, Article L4121-2, Article L4141-2, Article R4141-16.

» OBJECTIFS

Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT.

Appliquer les consignes de sécurité liées aux manoeuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques. Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire en basse tension.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- La réglementation
- Accidents d'origine électrique
- Les mesures de protection
- Rôle et habilitations
- Voisinage de pièces nues sous tension
- La consignation : mise hors tension
- Matériels et équipements de protection
- Situations d'urgence
- Evaluation finale

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur & vidéo projecteur
- Tableau électrique de formation
- Questionnement
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION : Méthode d'évaluation test théorique et avis sur la délivrance de l'habilitation. Attestation de formation. Titre d'habilitation remis à la fin du stage. Mise à jour du registre de sécurité.

DURÉE : 14 heures

STAGIAIRES : 4 à 10
Personnel electricien

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DANS VOS LOCAUX

1700,00 € HT*

* Frais de déplacement le cas échéant

REPERES : La périodicité du recyclage est déterminée par l'employeur. Il est recommandé d'effectuer un recyclage tous les 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans. Conformément au Code du Travail Article R4544-9, Article R4544-10, Article L4121-1, Article L4121-2, Article L4141-2, Article R4141-16.

» OBJECTIFS

Etre électricien de formation et être capable d'exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique.

Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements basse tension.

Appliquer les consignes de sécurité en basse tension liées aux interventions générales, aux consignations, aux travaux hors tension, etc.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- La réglementation
- Accidents d'origine électrique
- Domaines de tension
- Les mesures de protection
- Rôle et habilitations
- Voisinage de pièces nues sous tension
- La consignation : mise hors tension
- Matériels et équipements de protection
- Situations d'urgence
- Dossier technique
- Haute Tension
- Evaluation finale

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur & vidéo projecteur
- Tableau électrique de formation
- Questionnement
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION : Méthode d'évaluation test théorique et avis sur la délivrance de l'habilitation. Attestation de formation. Titre d'habilitation remis à la fin du stage. Mise à jour du registre de sécurité.

DURÉE : en fonction du symbole, 14 heures ou plus

STAGIAIRES : 4 à 10
Personnel électricien

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DANS VOS LOCAUX

2200,00 € HT*

* Frais de déplacement le cas échéant

REPERES : La périodicité du recyclage est déterminée par l'employeur. Il est recommandé d'effectuer un recyclage tous les 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans. Conformément au Code du Travail Article R4544-9, Article R4544-10, Article L4121-1, Article L4121-2, Article L4141-2, Article R4141-16.

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION :
Attestation de formation

DURÉE : 7 heures

STAGIAIRES : 4 à 10 - Salarié
appelé à manipuler des charges en poste

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 7 HEURES

1050,00 € HT*

** Frais de déplacement le cas échéant*

REPERES : Conformément au Code du Travail
Article R4541-6, Article R4541-7,
Article R4541-8, Article L4141-2,
Article R4141-16.

» OBJECTIFS

Sensibilisation des salariés de l'entreprise à la prévention du risque professionnel.
Apprendre à manipuler en sécurité en vue de diminuer la fatigue et de réduire les risques d'accidents de manutention manuelle.

Repérer les situations à risque dans son travail et la vie privée.

Appliquer les gestes et postures corrects. Analyser l'applicabilité des gestes dans son environnement. Utiliser les moyens d'aide à la manutention.

Proposer des solutions d'amélioration.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- Généralités
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles

Notions d'anatomie

- Le squelette
- Les ligaments
- Les muscles
- Les tendons
- La colonne vertébrale
- Les principes de prévention
- Les gestes au travail
- Les gestes dans la vie quotidienne
- Les exercices physiques

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Mannequin Bebert
- Colonne vertébrale
- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Questionnement
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION :
Attestation de formation

DURÉE : 4 heures

STAGIAIRES : 4 à 10 - Salarié
appelé à manipuler des charges en poste

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 4 HEURES

650,00 € HT*

** Frais de déplacement le cas échéant*

REPERES : Conformément au Code du Travail
Article R4541-6, Article R4541-7,
Article R4541-8, Article L4141-2,
Article R4141-16.

» OBJECTIFS

Sensibilisation des salariés de l'entreprise à la prévention du risque professionnel. Apprendre à manipuler en sécurité en vue de diminuer la fatigue et de réduire les risques d'accidents de manutention manuelle.

Repérer les situations à risque dans son travail et la vie privée.

Appliquer les gestes et postures corrects. Analyser l'applicabilité des gestes dans son environnement. Utiliser les moyens d'aide à la manutention.

Proposer des solutions d'amélioration.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- Généralités
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles

Notions d'anatomie

- Le squelette
- Les ligaments
- Les muscles
- Les tendons
- La colonne vertébrale
- Les principes de prévention
- Les gestes au travail
- Les exercices physiques

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Mannequin Bebert
- Colonne vertébrale
- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Questionnement
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

» OBJECTIFS

Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyser les conditions de travail.

Mettre en oeuvre les méthodes et les procédés d'analyse des risques professionnels et les conditions de travail.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- Les définitions : comité, hygiène, sécurité, conditions de travail, accidents du travail, maladies professionnelles
- Le fonctionnement du CHSCT.
- Les responsabilités et les limites du CHSCT.
- Les rôles et missions du CHSCT.
- La communication
- Les acteurs de l'entreprise, les partenaires externes.
- Comment mener une enquête post-accidentelle ou post-incidentelle en travaillant sur les faits.
- La visite des lieux de travail : préparation, réalisation.
- La recherche de solutions.
- Proposition, hiérarchisation de solutions, validation à partir d'une étude de cas concret et à l'aide de différents outils.
- Préparation et réalisation d'une réunion.
- Le rapport annuel, contenu, importance.
- Le programme annuel.
- Le plan d'action du CHSCT.
- Synthèse et évaluation.

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Questionnement
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION :
Attestation de formation

DURÉE : 3 jours

STAGIAIRES : < 300 membre du
CHSCT, du comité d'entreprise ou délégué

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 3 JOURS

2900,00 € HT*

** Frais de déplacement le cas échéant*

REPERES :

Conformément au Code du Travail
Article L236-10 version abrogée
au 1er mai 2008.

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION :
Attestation de formation

DURÉE : 1 ou 2 jours
si nouveaux élus

STAGIAIRES : 4 à 10
membres de la délégation

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 2 JOURS
1940,00 € HT*

** Frais de déplacement le cas échéant*

» OBJECTIFS

Comprendre et positionner le rôle, le statut et les moyens d'actions des représentants du personnel.

Connaître les droits et les obligations du CE.

Faire le point sur les principes-clés nécessaires à l'exercice du mandat.

Connaître les règles applicables aux prestations proposées par le CE.

Savoir gérer le budget du CE.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- Rôle et missions du délégué du personnel.
- Rappel du cadre législatif.
- Nombre, mandat, heures de délégation.
- Attributions et missions.
- Les liaisons avec les autres institutions représentatives.
- Les relations avec l'employeur : les différentes réunions, les participants, le déroulement, les contacts hors réunion.
- Les relations avec les autres IRP.
- Le bilan, compte de résultat, budget prévisionnel.
- Préparation de la réunion : valider le contenu des questions, construire son dossier (argumentaires, propositions)

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Questionnement
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

» OBJECTIFS

Comprendre et positionner le rôle du délégué du personnel.
Savoir préparer et mener une réunion de délégués du personnel.
Connaître le/les liens avec le comité d'entreprise.

» PROGRAMME

RÔLE ET MISSION DU DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

- Rappel du cadre législatif.
- Nombre, mandat, heures de délégation.
- Attributions et missions.
- Les réclamations individuelles et collectives.
- Les liaisons avec les autres institutions représentatives.
- Les relations avec l'employeur : les différentes réunions, les participants, le déroulement, les contacts hors réunion.
- Les relations individuelles avec les salariés : du recueil des réclamations auprès du personnel à la réclamation auprès de l'employeur.
- Les relations collectives avec les salariés : affichage, compte rendu...
- Les relations avec les autres I.R.P.
- Les délégués de site : critères et rôles.

L'ORGANISATION DES RÉUNIONS DE DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

- Le cadre légal.
- Le rythme et les modalités de réalisation.

PRÉPARATION DE LA RÉUNION

- Valider le contenu des questions
- Construire son dossier : rechercher les informations

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Questionnement
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION :
Attestation de formation

DURÉE : 2 jours

STAGIAIRES : 4 à 10
membres des délégués du personnel

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 2 JOURS

1940,00 € HT*

** Frais de déplacement le cas échéant*

» OBJECTIFS

Evaluer le risque routier encouru par les salariés.

Définir les conditions de lancement d'une démarche de prévention du risque routier.

Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention du risque routier en entreprise.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- Enjeux
- Evaluation du risque routier lié aux activités de l'entreprise (lien avec le document unique) : par les statistiques d'accidents, par l'analyse des situations de travail.
- La démarche et le plan de prévention du risque routier en entreprise
 - Présentation des étapes.
 - Conditions de mise en oeuvre et de réussite de la démarche.
 - Repérage des domaines d'actions : organisation du travail (gestion des déplacements), comportements des salariés conducteurs (règlement intérieur, charge conducteur, gestion des permis de conduire, alcool, drogues...), véhicules (entretien, choix, assurance...), parking et circulation sur le site, communication.
- Identification des acteurs et ressources disponibles.
- Le cas particulier des déplacements domicile / travail : gestion du « risque trajet ».

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Questionnement
- Alternance d'évaluations théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION :

Attestation de formation

DURÉE : 1 jour

STAGIAIRES : 4 à 10 chef entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge de prévention des risques professionnels

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

SESSION DE 1 JOUR

820,00 € HT*

* Frais de déplacement le cas échéant

» OBJECTIFS

Maîtriser la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté en respectant les règles de sécurité, conformément à la recommandation 389 de la C.N.A.M.T.S.

» PROGRAMME

- Rappel des objectifs, présentation de la formation et attentes des stagiaires.
- Situer les rôles des instances et répertorier les obligations à respecter.
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour l'utiliser dans des conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance.
- Expliciter et justifier les mesures de sécurité à mettre en oeuvre lors de l'utilisation du chariot.
- Réaliser en sécurité les opérations de manutentions prescrites, impliquant la mise en oeuvre du chariot automoteur.

MATERIEL & MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Questionnement
- Alternance évaluation théoriques et pratiques

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION : QCM et tests pratiques donnant lieu à une attestation de formation & un certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité.

DURÉE : 3 ou 4 jours

STAGIAIRES :
4 à 10 - cariste ou futur cariste

LIEUX : Vos locaux

TARIFS :

par stagiaire débutant pour 4 jours
920,00 € HT*

par stagiaire recyclage pour 3 jours
760,00 € HT*

** Frais de déplacement le cas échéant*

» OBJECTIFS

L'objectif de la formation préparatoire à L'ATEX 0 est de faire acquérir aux stagiaires une aptitude professionnelle en cas d'intervention dans les zones à risques d'explosion, de comprendre les risques et les règles de sécurité liés à une zone ATEX

» THÉORIE

La formation théorique se décompose en 7 modules décrits ci-dessous :

1. Introduction
 - Objectif de la formation
 - Définition rapide de l'ATEX
2. Sensibilisation aux explosions
 - Les notions succinctes et pratiques de zones explosives / ATEX.
 - Connaître les risques et les effets d'une explosion.
 - Utilisation d'exemples significatifs avec films/photos.
 - Les mécanismes d'une explosion. Le triangle du feu.
 - Notions succinctes et pratiques des domaines d'explosivité.
 - Les substances inflammables les plus dangereuses (hydrogène,...)
3. Connaître la signification du marquage
 - Le panneau ATEX
 - Savoir identifier simplement un matériel ATEX par les lettres EEX.
4. Savoir ce que je dois faire en zone ATEX
Savoir quelle procédure je dois appliquer et pourquoi.
 - Permis de feu
 - Accès des véhicules en unité
 - Impact sur les EPIs (Vêtements de travail et chaussures de sécurité antistatiques)
 - Procédure d'urgence
5. Savoir ce que je ne dois pas faire en zone ATEX
 - Les risques des chocs accidentels :
étincelle, dégradation d'un équipement ATEX (perte de ses caractéristiques)
 - Utilisation du portable
 - Redémarrage de véhicules en cas de nappe de gaz
6. Connaître le matériel adapté et interdit en zone ATEX
 - L'outillage ATEX (bronze...)
 - L'utilisation d'outillage électrique en zone explosive
 - Electricité. statique, tresses de continuité électrique des tuyauteries, mise à la terre
7. Comment mon métier est-il impacté.
 - Consacrer une partie importante de la formation à cette partie liée au métier des personnes formées.
 - L'utilisation de « fiches réflexes » métier pour rappeler les bonnes pratiques ATEX est recommandée.
 - Le comportement
 - Insister sur les conséquences de mon comportement sur les biens et les personnes.
 - Signaler les anomalies.
 - Appliquer Doute=Stop.
 - Connaître les risques et les effets d'une explosion. Utilisation d'exemples

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION : La durée totale de formation comprend la formation théorique et les évaluations des savoirs et savoir-faire. L'évaluation des savoirs est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiple en fin de stage.

DURÉE : 3 h 30

STAGIAIRES :

LIEUX :

TARIFS :

par stagiaire

650,00 € HT

+ 60,00 € HT

pour le certificat

*La correction du questionnaire à choix multiple ainsi que le bilan pédagogique s'effectuent en commun.
Une carte UIC nominative est délivrée aux candidats.*

PRÉ REQUIS : Aucun

VALIDATION : La durée totale de formation comprend la formation théorique et les évaluations des savoirs et savoir-faire. L'évaluation des savoirs est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiple en fin de stage.

DURÉE : 3 h 30**STAGIAIRES** :**LIEUX** :**TARIFS** :

par stagiaire

650,00 € HT

La correction du questionnaire à choix multiple ainsi que le bilan pédagogique s'effectuent en commun.

Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats.

» OBJECTIFS

L'objectif de la formation préparatoire à L'ATEX 0 est de faire acquérir aux stagiaires une aptitude professionnelle en cas d'intervention dans les zones à risques d'explosion, de comprendre les risques et les règles de sécurité liés à une zone ATEX

» THÉORIE

La formation théorique se décompose en 7 modules décrits ci-dessous :

1. Introduction

- Objectif de la formation
- Définition rapide de l'ATEX

2. Sensibilisation aux explosions

- Les notions succinctes et pratiques de zones explosives / ATEX.
- Connaître les risques et les effets d'une explosion.
- Utilisation d'exemples significatifs avec films/photos.
- Les mécanismes d'une explosion. Le triangle du feu.
- Notions succinctes et pratiques des domaines d'explosivité.
- Les substances inflammables les plus dangereuses (hydrogène,...)

3. Connaître la signification du marquage

- Le panneau ATEX
- Savoir identifier simplement un matériel ATEX par les lettres EEX.

4. Savoir ce que je dois faire en zone ATEX

Savoir quelle procédure je dois appliquer et pourquoi.

- Permis de feu
- Accès des véhicules en unité
- Impact sur les EPIs (Vêtements de travail et chaussures de sécurité antistatiques)
- Procédure d'urgence

5. Savoir ce que je ne dois pas faire en zone ATEX

- Les risques des chocs accidentels : étincelle, dégradation d'un équipement ATEX (perte de ses caractéristiques)
- Utilisation du portable
- Redémarrage de véhicules en cas de nappe de gaz

6. Connaître le matériel adapté et interdit en zone ATEX

- L'outillage ATEX (bronze...)
- L'utilisation d'outillage électrique en zone explosive
- Electricité. statique, tresses de continuité électrique des tuyauteries, mise à la terre

7. Comment mon métier est-il impacté.

- Consacrer une partie importante de la formation à cette partie liée au métier des personnes formées.
- L'utilisation de « fiches réflexes » métier pour rappeler les bonnes pratiques ATEX est recommandée.
- Le comportement
- Insister sur les conséquences de mon comportement sur les biens et les personnes.
- Signaler les anomalies.
- Appliquer Doute=Stop.
- Connaître les risques et les effets d'une explosion. Utilisation d'exemples

Ils nous font confiance...

